

## BUREAU DU CLIS

### REUNION DU 4 septembre 2000-COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Bernard FITOUSSI, Préfet de la Meuse,
- M. Jean-Marcel LAMBINON, CCI de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. Jean-François RENARD, conseiller général de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Gérard HERISSON, ADECO, représentant M. MARIE, CEDRA 52,
- M. Joël CAS, AEM,
- M. Jean FRANVILLE, CDR 55,
- M. Jean-Michel FERRAT, DRIRE Champagne-Ardenne,
- M. Bernard FAUCHER, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Sandrine SOEHNLEN, CLIS,

Etaient excusés :

- M. Jean-Paul GEOFFROY, Préfet de la Haute-Marne,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, Dainville-Bertheville,
- M. Jean MALOLEPSZY, CGC,
- M. Pascal WOJCIK, CFDT Meuse,
- M. Michel MARIE, CEDRA,

Etaient invitées :

- Mlle Loguivy ROCHE, stagiaire ENA, Préfecture de la Meuse,
- Mme Hélène ROBERT, DDASS de la Meuse,
- Mme Marielle SCHMITT, Cellule Inter-Régionale d'Epidémiologie.

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 3 juillet.

Pas d'observation des membres du bureau.

2) Préparation du colloque « La réversibilité et ses limites ».

Après avoir rappelé les objectifs du colloque (information et compréhension la plus large possible des enjeux), M. le Préfet soumet quelques propositions complémentaires au programme prévisionnel arrêté par le bureau lors de sa réunion du 3 juillet :

- Mettre en place un comité d'organisation d'environ trois à quatre personnes, afin de préciser le programme et les intervenants, et de prendre les contacts nécessaires.
- Prévoir la présence d'un « modérateur » dans chaque atelier, chargé d'instaurer le débat, de veiller à ce que les interventions restent compréhensibles...
- Faire présenter, en introduction, la notion de réversibilité sous ses différents angles, pour permettre d'avoir dès le départ un vocabulaire commun.

Concernant le comité d'organisation, il est constitué de MM. LHERITIER, FRANVILLE et JAQUET et se réunira le 12 septembre. Il rendra compte de ses réflexions lors du prochain bureau pour validation.

Concernant les modérateurs ou animateurs, M. FRANVILLE propose, compte-tenu de la difficulté de trouver une personne totalement neutre, qu'il s'agisse de deux personnes représentant chacune une opinion (Mme SENE et M. SCHAPIRA). MM. ALLEMEERSCH et LHERITIER estiment à l'inverse que cette solution risque de déboucher sur un débat à deux, ne permettant pas au public de s'informer et de s'exprimer. Pour M. CAS, il convient de faire appel à un professionnel de l'animation. Le comité d'organisation fera des recherches en ce sens.

Concernant la définition de la notion de réversibilité, suite aux remarques des membres du bureau, il apparaît effectivement nécessaire d'avoir une clarification du terme en introduction au colloque.

Sur les trois thèmes, l'accord est confirmé (réversibilité et types de déchets, exemples étrangers, perspectives en France et notamment à Bure), M. RENARD soulignant l'intérêt de croiser chaque thème avec les approches politique, éthique et philosophique.

### 3) Point sur les démarches relatives à l'état de référence sanitaire.

Mme ROBERT indique que, suite à une réunion entre la DDASS de la Meuse, la Cellule Inter-Régionale d'Epidémiologie (CIRE) et la Préfecture, une demande a été adressée à l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS) pour connaître les données sanitaires actuelles dans les deux départements, les perspectives d'extension des registres existants et de mise en place d'un réseau national de surveillance des rayonnements ionisants. Une réunion est prévue en octobre, entre la Préfecture, la CIRE, l'INVS, les DDASS de Meuse et Haute-Marne et les DRASS de Lorraine et de Champagne-Ardenne, afin d'envisager les mesures à prendre pour élaborer un état de référence sanitaire.

Mme SCHMITT précise qu'actuellement, la surveillance sanitaire liée à une exposition à des rayonnements ionisants se traduit principalement par l'étude des cancers. Cette pathologie survenant tardivement après le ou les faits générateurs, lesquels peuvent être nombreux, il faut envisager une étude sur une population de taille suffisante (au moins un département), et pouvoir comparer avec un registre national.

M. RENARD constate que la démarche du CLIS rejoint les préoccupations exprimées par la CNE dans son dernier rapport, notamment sur la radioprotection.

Suite à des demandes de MM. HERISSON et FRANVILLE, il est rappelé que les données existantes pour la Meuse et la Haute-Marne concernent les leucémies de l'enfant (registre national), les tumeurs solides de l'enfant (registre en Lorraine en cours d'extension) et le cancer de la thyroïde (registre en Champagne-Ardenne).

#### 4) Impact économique.

En complément du tableau de bord mensuel « Grands Chantiers », M. le Préfet précise les données concernant l'emploi : 131 offres ont été déposées, 78 ont été traitées et 53 sont en cours par les ANPE de Meuse et de Haute-Marne ; sur les 78 offres traitées, 26 recrutements ont été effectués en Meuse, 40 en Haute-Marne, 4 en Lorraine, 3 en interne (ANDRA), 5 ont été abandonnés. M. FRANVILLE remarque que la durée des contrats n'est pas précisée, alors que certains sont parfois très courts (par exemple pour la Compagnie de Géophysique).

M. RENARD souhaite obtenir des informations relatives au logement, plus particulièrement sous forme de carte. M. FAUCHER indique qu'une cartographie existe pour le personnel ANDRA, et que les données concernant les autres entreprises sont disponibles auprès de la mission « Grands Chantiers ». Ces données seront demandées à M. THOMAS, coordonnateur « Grands Chantiers ».

#### 5) Questions diverses.

- La venue de la CNE, initialement prévue le 12 septembre est reportée au jeudi 19 octobre à 14h30 (Préfecture), compte-tenu de la période de réserve électorale.

- M. LHERITIER souhaite avoir des précisions sur la mission collégiale chargée de la concertation pour la recherche d'un site granitique. Il est décidé de joindre au présent compte-rendu le communiqué de presse paru à l'occasion de la remise du rapport. Ce dernier sera adressé aux personnes en faisant la demande.

- M. FRANVILLE rappelle des demandes exprimées dans le cadre du CLIS, afin de faire le point sur les réponses éventuellement obtenues :

- Sur la nature des sources radioactives utilisées dans le laboratoire, le bureau du CLIS demande à l'ANDRA d'apporter des précisions et de dire à partir de quelle date ces données seront connues.

- Concernant la demande de M. MOUROT de consultation des résultats de la campagne de géophysique menée en décembre 1999, M. FAUCHER indique que le document final sera disponible en fin d'année.

Enfin, M. FRANVILLE rappelle le souhait du CLIS d'inviter des personnalités politiques nationales.

#### 6) Date du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau est fixée au mardi 3 octobre à 18h00 à Bure (salle de la mairie).